



2018 Rapport d'activité
Réseau Humanité & Inclusion

Garder le cap dans un monde de plus en plus complexe

L'année 2018 est marquée par une baisse historique des dons privés liée tout particulièrement à un changement de la fiscalité en France. Mais cet élément contextuel ne doit pas masquer les changements en profondeur qui meuvent notre organisation et qui commencent à porter leurs fruits. Face à un monde complexe, HI s'adapte aux crises humanitaires pour assurer sa présence dans des pays laissés pour compte tels que la Libye ou la République démocratique du Congo (RDC).

programmes, sur une soixantaine, représentent aujourd'hui près de 50 % de notre activité. Ils témoignent notamment de l'ambition, exprimée dans notre stratégie, de doter HI de capacités suffisantes pour pouvoir prendre la tête de consortiums d'ONG et de mener des programmes majeurs à cheval sur plusieurs pays.

Cette volonté de constituer des programmes régionaux importants permet également de prendre en compte les exigences croissantes

par exemple de développer un projet innovant au Tchad : l'utilisation de drones pour cartographier les terres polluées par les mines et les restes explosifs de guerre.

Cette année a également été l'occasion pour HI d'étoffer les dispositifs déjà mis en place en matière de protection contre les abus sexuels et de protection des données personnelles.

Enfin, dans ce monde qui impose de s'adapter chaque jour, nos principes déontologiques constituent un fil rouge qui guide nos choix. Leur respect est une condition indispensable à toute intervention. En 2018, ce respect nous a imposé de prendre une décision difficile : pour la première fois de son histoire, notre organisation quitte un pays, le Burundi, pour des raisons éthiques. Il y a des lignes rouges, ici le fichage ethnique du personnel, et en aucun cas nous ne les franchissons. ■

« Le développement de notre mission sociale se poursuit avec une croissance autour de 10 % »

C'est cette volonté farouche de rester aux côtés des populations, victimes de crises invisibles, qui constitue l'ADN de notre organisation.

Ainsi, le développement de notre mission sociale se poursuit, avec une croissance autour de 10 %. Nous développons des projets de plus en plus importants en volume : au Mali, au Tchad, en RDC, au Bangladesh, en Irak, auprès des réfugiés syriens ou encore au Yémen. Ces quelques

des bailleurs de fonds. Elle nous a conduits à repenser notre organisation autour de pôles opérationnels régionaux, moins nombreux mais qui gèrent des volumes d'activité plus importants. Autre fruit de l'évolution de notre organisation, la création d'une direction spécifique pour l'innovation et la gestion des données, qui vise à tirer le meilleur parti des progrès technologiques dans nos interventions. L'obtention d'importants financements nous a permis

**Jean-Noël DARGNIES
et Manuel PATROUILLARD**

Président et directeur général
d'Humanité & Inclusion

« Je voudrais ajouter quelques mots en mon nom propre pour souhaiter la bienvenue à Jean-Noël Dargnies, le nouveau président de la Fédération Handicap International - Humanité & Inclusion. Après une carrière d'ingénieur dans un groupe international, il a dirigé un établissement éducatif de renom qui, comme HI, promeut de fortes valeurs humanistes. Son expérience dans ces différentes sphères sera

un précieux atout pour la gouvernance de notre association et je le remercie de son engagement à nos côtés. Je saisis aussi l'occasion de remercier à nouveau chaleureusement tous nos collaborateurs et bénévoles pour leur mobilisation et leur engagement exceptionnels. »

Manuel PATROUILLARD



BÉNÉFICIAIRES DIRECTS ET INDIRECTS

BÉNÉFICIAIRES DIRECTS

2 130 525

personnes ayant reçu un bien ou un service au cours d'un projet mis en œuvre par HI ou ses partenaires opérationnels en 2018

BÉNÉFICIAIRES INDIRECTS

8 132 987

personnes bénéficiant des effets d'un bien ou d'un service reçu par un bénéficiaire direct de HI en 2018

BÉNÉFICIAIRES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉ¹

SANTÉ & PRÉVENTION

476 667 personnes

INCLUSION

320 765 personnes

RÉADAPTATION

225 803 personnes

ACTION CONTRE LES MINES ET AUTRES ARMES

761 806 personnes

BESOINS ESSENTIELS²

413 551 personnes

EFFECTIFS* DANS LE MONDE

3 327 collaborateurs

soit :

- **2 518** personnels nationaux sur le terrain
- **336** personnels internationaux sur le terrain
- **255** personnels affectés aux programmes et au pilotage des missions sociales dans les sièges
- **218** personnels chargés des services d'appui, de la recherche de fonds et de la communication

BUDGET DU RÉSEAU HI

€ 192 millions

1. Nombre de personnes ayant directement bénéficié en 2018 d'actions de HI ou de ses partenaires. Une même personne peut bénéficier de plusieurs services et activités. Malgré tous nos efforts, certaines personnes ont pu être comptabilisées plusieurs fois. Données non exhaustives ne tenant pas compte de tous les secteurs d'activité de HI, ne pouvant pas être additionnées.

2. Eau, assainissement, abris, moyens de subsistance.

* Ces effectifs sont exprimés en équivalent temps plein annuel.

Partie 1 | Qui sommes-nous ?

Le réseau Humanité & Inclusion

Notre vision

Indignés face à l'injustice que vivent les personnes handicapées et les populations vulnérables, nous aspirons à un monde solidaire et inclusif, où toutes les différences nous enrichissent et où chacun peut « vivre debout ».

Notre mission

HI est une organisation de solidarité internationale indépendante et impartiale, qui intervient dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Œuvrant aux côtés des personnes handicapées et des populations vulnérables, elle agit et témoigne, pour répondre à leurs besoins essentiels, améliorer leurs conditions de vie et promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Nos valeurs

HUMANITÉ

La valeur d'humanité est le socle de notre action de solidarité. Nous considérons chaque personne, sans discrimination, et reconnaissons à chacun sa dignité. Notre action est empreinte de respect, de bienveillance et d'humilité.

INCLUSION

Nous promovons l'inclusion de chacun dans la société et la participation de tous, dans le respect de la diversité, de l'équité et des choix de chacun. Nous reconnaissons la différence comme une richesse.

ENGAGEMENT

Nous nous engageons avec détermination, enthousiasme et audace à développer des réponses adaptées, pragmatiques et innovantes. Nous agissons et mobilisons autour de nous pour combattre les injustices.

INTÉGRITÉ

Nous agissons de manière indépendante, professionnelle, désintéressée et transparente.

Le réseau Handicap International devient Humanité & Inclusion

Le 24 janvier 2018, le réseau mondial Handicap International est devenu Humanité & Inclusion.

Ce réseau est constitué d'une Fédération qui met en œuvre nos programmes dans 54 pays et de huit associations nationales.

En 2018, vingt-six programmes et associations nationales portent le nom « Handicap International », et 36 s'appellent « Humanité & Inclusion ».



L'organisation HI

L'organisation HI regroupe une Fédération, créée en 2009, et huit associations nationales, fondées entre 1982 et 2006 : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

La Fédération est chargée de la mise en œuvre des missions sociales du réseau dans une soixantaine de pays, sous les noms « Humanité & Inclusion » ou « Handicap International », selon les pays.

Les associations nationales s'appellent « Handicap International » dans les pays d'Europe continentale (Allemagne, Belgique, France, Luxembourg et Suisse) et « Humanité & Inclusion » au Canada, aux États-Unis et au Royaume-Uni.

Notre Institut pour l'action humanitaire, garant du cadre éthique

Depuis 2015, l'Institut pour l'action humanitaire (le nouveau nom de la Fondation Handicap International) définit le cadre éthique qui soutient l'action de HI. C'est un lieu de réflexion sur les enjeux éthiques et politiques auxquels sont confrontés le mouvement HI et, plus largement, les acteurs du secteur humanitaire.

CERTIFICATION IDEAS

Depuis janvier 2016, la Fédération HI s'est engagée dans une démarche de renforcement de ses pratiques en matière de gouvernance, de gestion financière et d'efficacité, avec l'accompagnement d'IDEAS, l'Institut de développement de l'éthique et de l'action pour la solidarité. Dans ce cadre, la gestion et les dispositifs de transparence de la Fédération ont été passés au crible des 120 indicateurs d'évaluation d'IDEAS. Au terme du processus, sur la base d'un audit indépendant, la Fédération HI a obtenu le label IDEAS.



Politiques institutionnelles et Code de conduite

Les politiques institutionnelles de HI fixent les principes à respecter par chaque salarié ou partenaire de l'association. Les politiques « genre », « protection des bénéficiaires » et « protection de l'enfance » sont complétées par un Code de conduite qui s'applique à toute personne susceptible de représenter HI (salariés, proches accompagnant le personnel expatrié, consultants, prestataires et organisations partenaires, stagiaires, bénévoles). Lorsque les lois locales le permettent, il est intégré dans les contrats et les règlements intérieurs.

Nos politiques institutionnelles sont disponibles en ligne sur www.hi.org :

- La Politique de protection des bénéficiaires contre l'exploitation et les abus sexuels, qui interdit notamment le recours à la prostitution,
- la Politique de protection de l'enfance,
- la Politique genre,
- la Politique de lutte contre la fraude et la corruption et la Politique de sécurité.

Une reconnaissance internationale

1996

Le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés attribue le prix Nansen à HI « pour son travail exceptionnel auprès des réfugiés ».

1997

HI est devenue co-lauréate du prix Nobel de la paix, pour son action au sein de la Campagne internationale pour interdire les mines antipersonnel.

1999

HI dispose du statut consultatif spécial auprès des Nations unies.

2008

Le prix Nansen saluait cette fois le travail des démineurs du Centre de coordination de l'action contre les mines des Nations unies au Sud-Liban. Parmi eux figuraient trois équipes de HI.

2011

Le prix humanitaire Conrad N. Hilton fut décerné à l'association pour l'ensemble de son engagement auprès des personnes handicapées.

2018

L'organisme NGO Advisor a classé HI à la 12^e place dans son classement des 500 meilleures organisations non gouvernementales.

Ils soutiennent nos combats

HI bénéficie du Haut Patronage de Sa Majesté la Reine Mathilde de Belgique.

De nombreuses autres personnalités soutiennent les combats de HI et sont ainsi de prestigieux ambassadeurs : Jessica Cox, Ulrike Folkerts, Mario Galla, Rachel Kolly d'Alba, Anthony Lemke, Eddie Ndopu, Axelle Red, Christa Rigozzi, Diane Tell ou Celine van Till.

Temps forts 2018

PLAIDOYER

Pour inclure les personnes handicapées dans l'aide d'urgence

La Charte pour l'inclusion des personnes handicapées dans l'aide d'urgence, lancée en 2016 par HI et 70 partenaires, compte à présent plus de 200 signataires, dont 25 États, l'Union européenne, plusieurs agences des Nations unies, des organisations humanitaires et des associations de personnes handicapées. Pour permettre la concrétisation d'actions répondant aux exigences de la charte, HI a conduit une étude sur la situation des personnes handicapées syriennes qui vivent dans les camps, les communautés et les campements informels en Jordanie et au Liban. Plus de 60 % des ménages syriens réfugiés comptent une personne handicapée et un cinquième des réfugiés au Liban et en Jordanie présentent un handicap. L'étude permet d'identifier leurs principales difficultés et d'évaluer leur niveau d'accès aux différents services. L'objectif est de fournir aux ONG des données et des recommandations afin qu'elles puissent adapter au mieux leurs projets humanitaires sur place en tenant compte des besoins réels des personnes handicapées réfugiées. Deux rapports « *Removing Barriers: The Path towards Inclusive Access* », pour le Liban et la Jordanie, des fiches d'information et des données statistiques sont à leur disposition.

PLAIDOYER

Pour dire « stop aux bombardements des civils »

Dans le cadre de la campagne internationale lancée en 2016 avec la coalition INEW (International Network on Explosive Weapons), HI a appelé 4 500 parlementaires à prendre position contre le fléau des bombardements en zones peuplées, qui tuent et blessent chaque jour 90 victimes dans le monde. Cette campagne d'interpellation est menée par HI dans huit pays : l'Allemagne, la Belgique, le Canada, les États-Unis, la France, le Luxembourg, le Royaume-Uni et la Suisse. L'association cherche à faire prendre conscience aux hommes politiques du désastre humanitaire causé par l'utilisation des armes explosives en zones peuplées. Elle les invite à signer la pétition « Stop Bombing Civilians » et à mettre la cause à l'agenda de leurs activités parlementaires. HI les appelle également à faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils prennent position contre cette pratique barbare. L'objectif est de réunir le maximum de signatures pour soutenir notre travail de plaidoyer auprès des décideurs politiques.

LES FAITS

43 000 personnes sont tuées ou blessées chaque année par des armes explosives

92 % des victimes des armes explosives utilisées en zones peuplées sont des civils

LES RÉSULTATS

23 États ont adopté le communiqué de Santiago pour exprimer leur inquiétude sur l'utilisation d'armes explosives en zones peuplées, lors d'une conférence organisée par HI au Chili



TUNISIE

Emploi & handicap : ouvrir le champ des possibles

Dans le monde, 80 % des personnes handicapées sont sans emploi. En Tunisie, la situation est à l'aune de cette désastreuse situation. Les entreprises et employeurs privés ignorent où trouver des personnes handicapées talentueuses répondant à leurs besoins, comment adapter leurs pratiques pour favoriser leur insertion, ou comment faire face aux préjugés de leurs collaborateurs. La nouvelle loi sur la responsabilité sociétale des



2 488 personnes sensibilisées et 603 accompagnées au Bénin, au Maroc, au Sénégal et en Tunisie

entreprises, ratifiée en en juin 2018, apporte une nouvelle dynamique et favorise la mobilisation des partenaires sociaux pour inciter les entreprises à s'engager davantage en faveur de la diversité et de l'inclusion. C'est tout l'objet du projet Emploi & handicap, mené dans quatre gouvernorats du pays, dont le but est de favoriser l'insertion professionnelle des personnes handicapées, notamment dans les secteurs porteurs en termes d'emploi et respectueux de l'environnement. L'accent est mis sur la mise en relation de l'offre et de la demande. HI prépare simultanément les entreprises, les acteurs publics et privés et leurs partenaires, et les demandeurs d'emploi handicapés, en particulier les femmes et les jeunes. L'association aide les entreprises à développer leur diversité et à nouer des partenariats avec les acteurs de l'emploi pour recruter des travailleurs handicapés. Ces derniers sont, quant à eux, formés et accompagnés pour décrocher un emploi durable en entreprise ou démarrer une activité économique. Ce projet Emploi & handicap est mis en place au niveau régional au Bénin, au Maroc, au Sénégal et en Tunisie.

AFGHANISTAN

Une formation diplômante en réadaptation

Plus de la moitié de la population afghane vit sous le seuil de pauvreté. Le nombre de victimes blessées ou tuées par des armes explosives dans le pays est l'un des plus élevés au monde. Les attentats et les conflits internes rendent extrêmement difficiles le développement des services de soins et la formation de personnel qualifié. Les personnes handicapées en situation de grande vulnérabilité et n'ayant aucun accès aux services de réadaptation sont donc légion, notamment dans les régions instables ou reculées. Afin de renforcer l'accès des personnes handicapées à des services de réadaptation physique de qualité dans les zones mal desservies dans le pays, HI a lancé un cursus diplômant de trois ans, certifié par l'ADPO (Afghan Diploma for Prosthetics & Orthotics) dans les provinces reculées de Takhar et d'Herat. Le projet est mené avec notre partenaire Swedish Committee for Afghanistan (SCA) et en collaboration avec l'institut Ghazanfar des sciences de la santé et le Programme handicap et réadaptation du ministère de la Santé publique afghan. Quarante étudiants orthoprothésistes, dont la moitié de femmes, originaires de ces provinces ou des régions voisines, sont sortis diplômés cette année.

18 897 personnes ont bénéficié des services de réadaptation physique et fonctionnelle en Afghanistan



BURUNDI

Protéger les plus fragiles des violences les plus graves

Au Burundi, 85 000 enfants ont été sensibilisés depuis deux ans à la prévention des violences physiques ou sexuelles. Parmi eux, beaucoup sont handicapés car les enfants en situation de handicap sont jusqu'à quatre fois plus exposés aux risques de violence sexuelle. Quatre cents jeunes victimes ont été directement prises en charge.

À travers un autre projet, Écoles comme zone de paix, nos équipes ont également créé un environnement éducatif sain et protecteur pour les enfants dans les zones du pays affectées par les affrontements armés. Dans ce cadre, des dizaines d'écoles ont établi un plan

d'action et une charte scolaire pour protéger les élèves les plus exposés. Cinq cents acteurs ont été formés pour détecter les signes de détresse chez l'enfant et, grâce à eux, 2 500 enfants ont été accompagnés. HI a mené également des activités de protection dans le sud et le sud-ouest du pays, où plus de 10 000 personnes, majoritairement congolaises, se sont réfugiées. Soixante-cinq pour cent sont des enfants ; nombre d'entre eux, arrivés sans leurs parents, sont particulièrement exposés aux risques de violence, d'exploitation ou d'abandon. L'association a également assuré la protection des filles et des

femmes réfugiées en leur proposant du soutien psychologique et en les sensibilisant aux risques de violence, très prégnants dans ce type de situation.

21 794 personnes soutenues par HI au Burundi

Bien que les besoins de soutien des populations ne diminuent pas au Burundi, HI s'est vue contrainte de quitter le pays suite à l'instauration de nouvelles lois restreignant fortement l'indépendance et la neutralité de nos modes opératoires.

SANTÉ MATERNELLE ET INFANTILE

Nouveau-nés et jeunes enfants, futures ou nouvelles mamans, la santé avant tout

Chaque jour, plus de 800 femmes et 10 000 nouveau-nés meurent des suites de complications lors de la grossesse ou de l'accouchement, principalement dans les pays en développement. Pourtant, 70 % de ces complications sont évitables.

HI vise, d'une part, la prise en compte au sein des services de santé des notions de réduction de la mortalité, de prévention, de détection précoce et de prise en charge des déficiences liées à la grossesse et à l'accouchement ; et, d'autre part, l'intégration des services de santé maternelle et infantile et de la reproduction dans les systèmes de santé publique locaux.

Afin d'améliorer la santé des mères et des enfants, HI forme des médecins, infirmières, infirmiers et sages-femmes à la prévention du handicap et à sa prise en charge. Ainsi, l'association met en place un accompagnement prénatal et post-natal. Ses projets de santé maternelle néonatale et infantile

et de santé sexuelle et reproductive ciblent au sein d'un même continuum de soins les adolescentes, les femmes enceintes ou en âge de procréer, et les jeunes enfants. Cela permet d'assurer un suivi de grossesse efficace, de prévenir les déficiences et

les incapacités liées à une grossesse ou à un accouchement à risques et de prendre en charge dès la naissance des malformations congénitales communes. L'accent est également mis sur la santé sexuelle et reproductive.



162 112 personnes ont été accompagnées en santé maternelle et infantile dans 13 pays



COLOMBIE

Libérer la Colombie de la menace des mines

En Colombie, HI est accréditée comme un des quatre acteurs officiels de déminage humanitaire dans le pays. Sur 32 départements, 31 sont pollués par les mines antipersonnel. Ce territoire sud-américain arrive au deuxième rang des pays du monde où ces armes font le plus de victimes. Des régions entières sont paralysées par cette menace omniprésente ; leurs habitants vivent constamment dans la crainte. HI intervient auprès de ces populations avec l'espoir qu'elles puissent, un jour, vivre sereinement. Depuis fin 2017, l'association mène des opérations de déminage dans les trois départements de Cauca,

Meta et Caqueta. À un fort taux de pollution par les mines s'ajoutent les contraintes topographiques d'un pays montagneux, à la végétation dense. Les armes trouvées sont majoritairement artisanales, donc instables. Ces facteurs cumulés rendent les opérations de déminage très complexes.

L'association sensibilise également les communautés aux risques liés à ces armes et accompagne les victimes à travers des soins de réadaptation, du soutien psychosocial et des aides au retour à l'emploi ou à une activité économique.

379 984 m² de terres libres de mines rendues aux habitants

IRAK

Aider les Irakiens à se relever

HI intervient en Irak pour secourir les populations déplacées, retournées et hôtes irakiennes ainsi que les réfugiés syriens en leur fournissant des soins en réadaptation et un soutien psychosocial. Nos équipes de réadaptation, intégrées à des structures de santé locales, et nos équipes mobiles les prennent en charge. L'association fournit également des aides à la mobilité, telles que des béquilles, des déambulateurs ou des fauteuils roulants. Plusieurs points relais « handicap et vulnérabilité » ont été installés pour s'assurer que le plus grand nombre de personnes puissent accéder à nos services. Nous y pratiquons aussi une activité de référencement et/ou d'aiguillage vers d'autres organisations qui fournissent une aide d'une nature différente de celle de HI.

HI accompagne également les autres organisations humanitaires et les autorités locales pour les aider à prendre en compte des besoins particuliers des personnes handicapées dans la réponse humanitaire.

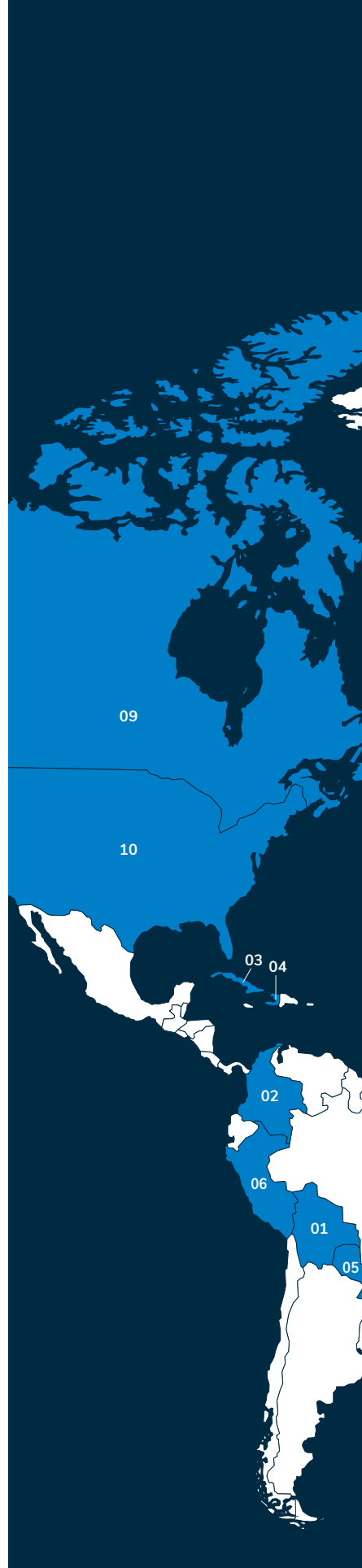
À Mossoul, ville presque entièrement détruite par les combats, la pollution par les restes explosifs de guerre est phénoménale. HI poursuit son soutien aux habitants, à présent de retour dans la ville, notamment à travers des sessions d'éducation aux risques de ces armes.



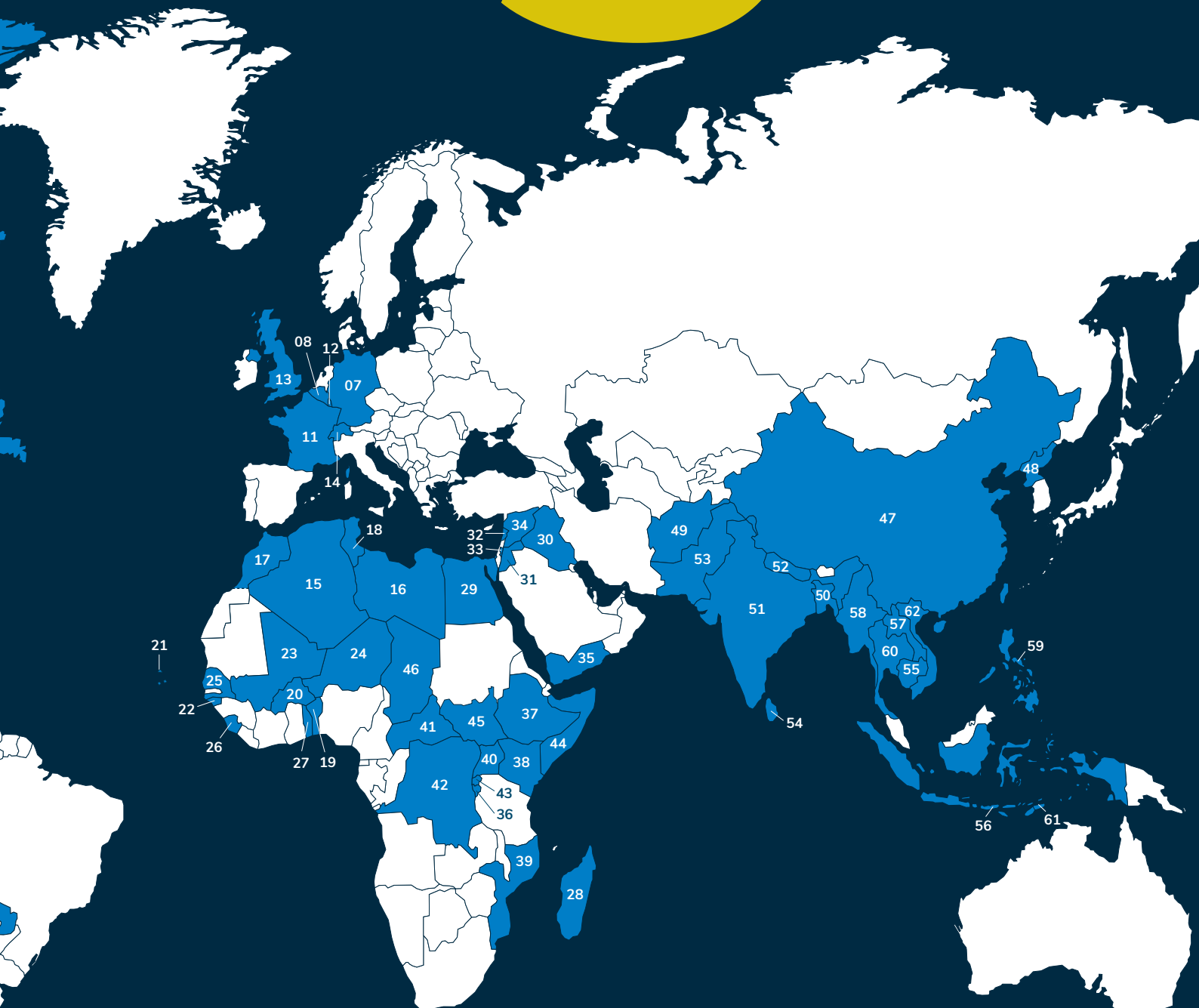
292 460 personnes ont été prises en charge par HI en Irak

	Urgence	Actions contre les mines*	Droits & politiques du handicap	Insertion	Réadaptation	Prévention & santé	Plateformes logistiques
AMÉRIQUE CENTRALE ET DU SUD							
01 / Bolivie			*	*	*	*	
02 / Colombie	*	*	*	*	*	*	
03 / Cuba			*	*	*	*	
04 / Haïti	*		*	*	*	*	
05 / Paraguay						*	
06 / Pérou						*	
EUROPE ET AMÉRIQUE DU NORD							
07 / Allemagne		*	*	*			
08 / Belgique		*					
09 / Canada		*					
10 / États-Unis		*					
11 / France		*	*	*			
12 / Luxembourg		*					
13 / Royaume-Uni	*	*	*				
14 / Suisse	*						
AFRIQUE DU NORD							
15 / Algérie			*	*			
16 / Libye		*			*	*	
17 / Maroc	*		*	*	*		
18 / Tunisie			*	*			
AFRIQUE DE L'OUEST							
19 / Bénin		*	*	*		*	
20 / Burkina Faso	*		*	*	*	*	
21 / Cap-Vert						*	
22 / Guinée-Bissau			*	*		*	
23 / Mali	*	*	*	*	*	*	
24 / Niger	*	*	*	*	*	*	
25 / Sénégal	*		*	*	*	*	
26 / Sierra Leone	*		*			*	
27 / Togo			*	*	*	*	
OCÉAN INDIEN							
28 / Madagascar	*		*	*	*	*	
MOYEN-ORIENT							
29 / Égypte			*	*		*	
30 / Irak (dont Kurdistan irakien)	*	*	*	*	*	*	
31 / Jordanie	*		*	*	*	*	

	Urgence	Actions contre les mines*	Droits & politiques du handicap	Insertion	Réadaptation	Prévention & santé	Plateformes logistiques
32 / Liban	*	*		*		*	
33 / Palestine	*		*	*	*	*	
34 / Syrie	*	*		*	*	*	
35 / Yémen	*	*		*	*	*	
AFRIQUE AUSTRALE, CENTRALE ET DE L'EST							
36 / Burundi	*		*	*	*	*	
37 / Éthiopie	*			*	*	*	
38 / Kenya				*	*	*	
39 / Mozambique	*		*	*			
40 / Ouganda	*		*	*	*	*	
41 / République centrafricaine	*				*	*	*
42 / République démocratique du Congo	*			*	*	*	*
43 / Rwanda	*		*	*	*	*	
44 / Somalie (dont Somaliland et Puntland)	*		*	*	*	*	
45 / Soudan du Sud	*		*	*	*	*	
46 / Tchad		*	*	*	*	*	
ASIE CENTRALE ET DE L'EST							
47 / Chine				*	*		*
48 / République populaire démocratique				*	*	*	*
ASIE DU SUD							
49 / Afghanistan	*	*	*	*	*	*	
50 / Bangladesh	*			*	*	*	*
51 / Indes				*	*	*	
52 / Népal	*		*	*	*	*	
53 / Pakistan				*	*	*	
54 / Sri Lanka	*		*	*	*	*	
ASIE DU SUD-EST							
55 / Cambodge			*	*	*	*	*
56 / Indonésie	*		*	*	*	*	
57 / Laos		*	*	*	*	*	*
58 / Myanmar (Birmanie)	*	*	*	*	*	*	
59 / Philippines	*		*	*	*	*	
60 / Thaïlande	*		*	*	*	*	
61 / Timor oriental		*	*	*	*	*	
62 / Vietnam			*	*	*	*	



408 projets dans 62 pays



* Toutes les associations nationales (Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni, Suisse) mènent des activités de plaidoyer, notamment pour lutter contre les bombardements de civils.

Pays où des activités ont été lancées en 2018 : Paraguay, Pérou.
Pays où les activités ont été arrêtées en 2018 : Burundi, Nicaragua, Timor oriental, Ukraine.

Les frontières et noms des pays présentés dans cette carte n'impliquent pas une appréciation de HI sur le statut des territoires.

Une croissance constante dans un contexte qui appelle à la prudence

L'année 2018 fut une belle année en termes de réalisations dans nos pays d'intervention, sur la scène internationale et dans nos projets de la stratégie.

La progression de nos missions sociales se poursuit, avec un volume de nos opérations qui s'établit à 137 M€. Cela représente + 13 % par rapport à 2017, en lien avec la réponse à des urgences (en Afrique de l'Est, en République démocratique du Congo), la croissance de nos activités en Irak et la mise en œuvre de contrats majeurs via des consortiums, notamment au Tchad.

Ainsi, les financements institutionnels s'accroissent sous l'influence de notre réponse humanitaire. En matière de collecte des fonds privés, l'année fut marquée par une forte baisse des dons (baisse de la marge brute de la collecte de 3,3 M€ par rapport à 2017), due tout particulièrement au changement de contexte fiscal en France. Ce contexte défavorable a impacté la majorité des acteurs de la solidarité. Pour faire face à cette dégradation, HI a plus que jamais besoin de ses donateurs fidèles. Nous remercions donc à nouveau ici tous nos soutiens réguliers, qui permettent la poursuite de notre mission sociale auprès des populations vulnérables chaque année.

Notre résultat est déficitaire de 1,6 M€. Ce résultat, en lien avec un déficit prévisionnel choisi pour poursuivre le financement de nos projets stratégiques, est en résonance avec les mauvaises surprises sur le front de la collecte de dons privés. Nous avons été amenés à être très réactifs et à poser des plans d'économies à la fois dans nos frais de fonctionnement et en ralentissant certains projets de la stratégie afin de ne pas dégrader notre résultat au-delà de ce que nous nous étions fixé.

La réactivité et la flexibilité de nos équipes ont permis, cette année encore, de maîtriser nos coûts tout en préservant nos fonds associatifs (32,5 M€), sans prendre de risques financiers, malgré un contexte dégradé et des influences volatiles affectant nos activités.

Éric VAN DE KERKHOVE

Trésorier d'Humanité & Inclusion

Réseau HI

Les principes de financement et de gestion de HI

DIVERSITÉ DES SOURCES DE FINANCEMENT

Pour préserver son indépendance et pérenniser son action, HI a fait le choix de s'appuyer sur plusieurs sources de financement :

- en premier lieu, la générosité du public, grâce aux dons, au parrainage solidaire, aux legs, aux ventes des produits d'artisanat, de commerce équitable et de produits-partage ;
- ensuite, les subventions provenant de bailleurs tels que des organismes publics (Nations unies, Union européenne, agences régionales ou nationales de coopération internationale) ou des organismes privés (fondations, associations, entreprises) ;
- enfin, la valorisation de son expertise et de ses savoir-faire auprès des agences gouvernementales et des organismes internationaux, via les activités d'expertise-conseil.

En raison du choix fait par HI d'une structure de financement mixte (provenant de la générosité du public et des bailleurs) et de son activité internationale dans des contextes de crise, de catastrophe, de reconstruction et de développement, ses comptes ne sont pas comparables à ceux d'autres types d'associations.

LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC, UN FINANCEMENT VITAL

Les fonds issus de la générosité du public, non seulement permettent de financer directement la mise en œuvre des programmes, mais ils ont également un effet de levier pour réunir des fonds complémentaires qui permettent de mettre en œuvre des actions de plus grande ampleur. En effet, les bailleurs n'accordent généralement le financement d'un programme que si l'association peut déjà en financer une partie grâce aux fonds issus de la

générosité du public. Celle-ci est le moteur du financement des activités de HI.

LA MUTUALISATION DES DONS POUR UNE PLUS GRANDE ÉQUITÉ

Depuis toujours, HI a pour principe de ne pas affecter les dons à un programme donné (sauf engagements spécifiques auprès des donateurs et dans le cas du parrainage solidaire) et de mutualiser les dons sur l'ensemble de ses programmes.

Cela permet de mobiliser immédiatement les fonds là où les besoins sont les plus importants ou les plus urgents. Cette mutualisation des dons est complémentaire d'une pratique d'affectation des financements dédiés par les bailleurs de fonds à des projets spécifiques.

UNE POLITIQUE DE RÉSERVES POUR ASSURER LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE

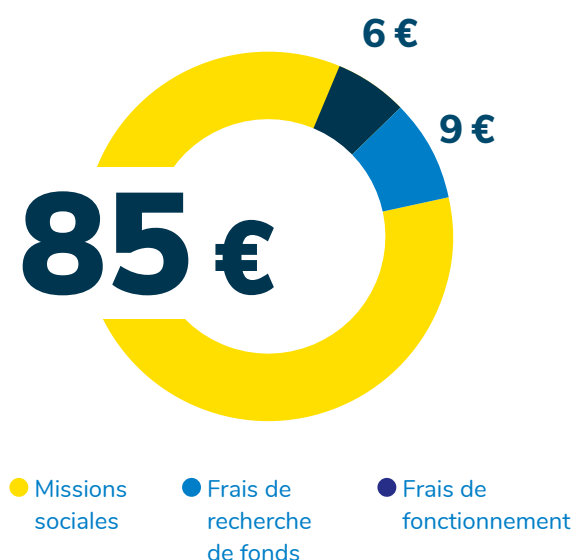
Pour assurer sa sécurité financière et celle des actions qu'elle entreprend, HI constitue des réserves en fonds associatifs et en trésorerie. Ces réserves permettent de faire face aux éventuelles fluctuations des ressources. Elles servent aussi à financer le besoin en fonds de roulement engendré par le décalage entre la réalisation des activités et les règlements des bailleurs. Elles donnent à l'organisation la liberté d'initiative et l'autonomie d'action indispensables pour mettre en œuvre ses missions sociales. Enfin, ces réserves permettent de financer des projets de développement stratégique de l'organisation.

LA TRANSPARENCE FINANCIÈRE

HI a fait de la transparence financière un principe de gestion, dans l'objectif de pouvoir rendre compte à tout moment de l'utilisation des fonds qui lui sont confiés. Au-delà de leurs propres contrôles internes, la Fédération et les huit associations nationales de l'organisation se soumettent à de nombreuses vérifications externes. Les comptes sont certifiés par un commissaire aux comptes dans chacun des pays concernés, puis les comptes combinés font l'objet d'une certification par le commissaire aux comptes de la Fédération, le cabinet d'audit EY. Par ailleurs, des rapports financiers sont établis sur l'utilisation des fonds octroyés par les bailleurs, et ils font souvent l'objet d'audits externes.

Enfin, la Cour des comptes peut contrôler la Fédération tout comme l'association française, dont les sièges sont établis en France.

Pour 100 € dépensés au cours de l'exercice par le réseau HI*



HI poursuit ses efforts pour conserver un équilibre essentiel entre les emplois des missions sociales, et ceux affectés aux frais de fonctionnement et de recherche de fonds. Depuis de nombreuses années, l'association met tout en œuvre pour que ce ratio soit conservé : les bénéficiaires, au cœur de ses missions sociales, sont sa raison d'être.

En 2018, ce ratio augmente jusqu'à 84,7 % grâce à une stabilisation des frais de fonctionnement et de recherche de fonds et à une augmentation du volume des missions sociales de + 10 %, avec des programmes importants, notamment au Mali, au Tchad, en RDC, au Bangladesh, en Irak, auprès des réfugiés syriens ou encore au Yémen.

La part des frais de recherche de fonds est stable, à 9 %. Comme en 2017, il n'y a pas eu de collecte d'ampleur sur des urgences humanitaires, qui représentent habituellement une source significative de fonds privés. La baisse de la part des frais de fonctionnement est principalement imputable aux plans d'économies mis en place en cours d'année pour faire face à la baisse des revenus de la collecte.

* Le réseau HI est constitué de la Fédération, de l'Institut HI et des huit associations nationales : Allemagne, Belgique, Canada, États-Unis, France, Luxembourg, Royaume-Uni et Suisse.

N.B. : dans le diagramme ci-dessus, le coût du commerce solidaire, soit 2 098 K€ de coûts directs intégrés dans la rubrique « frais de recherche de fonds » et 62 K€ de frais de fonctionnement, n'est pas pris en compte.

Origines des ressources

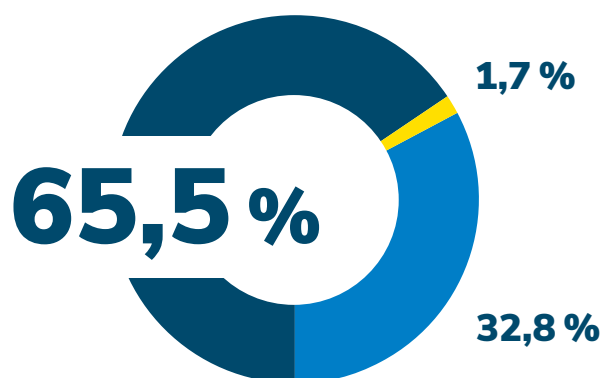
Au 31.12.2018, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Ressources

	Total des ressources 2018	Suivi des ressources issues de la générosité du public
Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice ¹	—	12 166
Ressources issues de la générosité du public ²	52 335	52 335
Entreprises et autres ressources privées ³	11 832	—
Total des ressources privées	64 167	—
Ressources publiques	121 506	—
Autres produits	3 070	—
Total des ressources de l'exercice	188 743	—
Reprises des provisions	1 379	—
Fonds reportés depuis l'exercice précédent	596	—
Variation des fonds dédiés collectés auprès du public	—	209
Total des ressources	190 718	64 710
Total des emplois financés par les ressources de la générosité du public	—	- 55 838
Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice ⁴	—	8 872

Origines des ressources

- Subventions et autres concours publics
- Ressources privées collectées
- Autres ressources



N.B. : dans le diagramme ci-contre, le produit des ventes du commerce solidaire, soit 3 329 K€ n'est pas pris en compte.

1. Report des ressources collectées auprès du public et non utilisées en début d'exercice : constitue le « stock initial des dons ». Il correspond à la part des fonds associatifs provenant de la collecte auprès du public et non utilisés lors des exercices précédents.

2. Ressources issues de la générosité du public : tous les dons ponctuels, les dons par prélèvement automatique, les dons issus du parrainage solidaire, les legs, etc. collectés dans l'année.

3. Entreprises et autres ressources privées : financements institutionnels privés provenant des fondations, des associations et des entreprises mécènes.

4. Solde des ressources collectées auprès du public, non affectées et non utilisées en fin d'exercice : constitue le « stock final des dons » non utilisés à la fin de l'année. Ce stock, intégré dans les fonds associatifs, contribue à la sécurité financière indispensable à la pérennité des missions sociales.

Répartition des emplois

Au 31.12.2018, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Emplois	Total des emplois 2018	Emploi des autres ressources	Emploi des ressources issues de la générosité du public
Missions sociales ¹	159 751	123 197	36 553
Frais de recherche de fonds ²	20 074	1 770	18 304
Frais de fonctionnement ³	10 924	10 924	0
Total des emplois de l'exercice	190 749	135 891	54 857
Dotations aux provisions	1 177	1 177	—
Fonds dédiés reportés sur l'exercice suivant	387	387	—
Total des emplois	192 313	137 455	54 857
Immobilisations financées par les ressources de la générosité publique	—	—	1 773
Neutralisation des dotations aux amortissements financées par les ressources de la générosité publique	—	—	- 792
Total des emplois financés par les ressources de la générosité publique	—	—	55 838

1. **Missions sociales** : programmes mis en œuvre par HI dans le monde et ensemble des services du siège liés à la coordination des missions. Un programme est composé de plusieurs projets.

2. **Frais de recherche de fonds** : comprennent les coûts des diverses campagnes d'appel aux dons et la recherche des fonds institutionnels.

3. **Frais de fonctionnement** : regroupent tous les frais engagés par les services à caractères généraux, ainsi que les frais d'information et de sensibilisation du grand public, comme le site internet de l'association.

Méthodologie d'élaboration du CER

Le compte d'emploi des ressources (CER) est établi en conformité avec l'arrêté du 11 décembre 2008 et sa méthodologie d'élaboration est validée par le conseil d'administration de la Fédération. Sur la base de principes comptables communs, le CER est établi à partir de la comptabilité analytique de chaque entité de l'organisation HI, et en conformité avec la réglementation en vigueur.

- Chacune des rubriques des emplois est constituée des coûts directs et des frais de gestion des activités concernées.
- Le coût du personnel expatrié et celui du personnel national sont imputés

directement au niveau du programme concerné.

- Les coûts engagés dans les actions d'éducation au développement relèvent de la mission sociale et sont classés dans cette rubrique. C'est le cas notamment des coûts des campagnes internationales pour interdire les mines et les bombes à sous-munitions (BASM), ainsi que pour mettre fin aux bombardements de civils (campagne EWIPA).
- Les coûts relatifs à l'information du grand public (par exemple, ceux liés au site internet) sont intégrés dans la rubrique «Frais de fonctionnement».

- Les coûts et produits exceptionnels de l'exercice sont intégrés dans chaque rubrique du CER. Les provisions et reprises ainsi que les fonds dédiés sont indiqués après les totaux des emplois et ressources, conformément à la réglementation en vigueur. Enfin, la rubrique « Emploi des ressources issues de la générosité du public » a été calculée par différence entre le coût de chaque rubrique des emplois et les autres ressources affectées (fonds institutionnels, principalement).

Le siège de la Fédération étant basé en France, nous reprenons ici la réglementation française.

Répartition des dépenses liées aux missions sociales

Au 31.12.2018.

Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Afrique et océan Indien

70,3 M€

Afrique de l'Est	0,44 %
Afrique de l'Ouest	2,50 %
Burkina Faso / Niger	11,70 %
Burundi	4,37 %
Éthiopie	3,51 %
Kenya / Somalie	6,26 %
Madagascar	2,82 %
Mali	18,32 %
Mozambique	1,56 %
République centrafricaine	3,45 %
République démocratique du Congo	10,86 %
République du Soudan du Sud / Ouganda	3,38 %
Rwanda	4,95 %
Sénégal / Cap-Vert / Guinée-Bissau	4,04 %
Sierra Leone / Liberia	2,88 %
Tchad	14,57 %
Togo / Bénin	4,39 %

Amérique centrale et du Sud

7,9 M€

Bolivie / Paraguay / Pérou	11,38 %
Colombie	52,35 %
Cuba	5,07 %
Haïti	31,19 %
Nicaragua	0,01 %

Afrique du Nord et Moyen-Orient

49,3 M€

Jordanie / Égypte / Territoires palestiniens / Yémen / Irak / Liban / Syrie	87,41 %
Libye	4,83 %
Maroc / Tunisie / Algérie	7,76 %

Divers non affectés par zone

0,5 M€

100,00 %

Divers siège

4,5 M€

Plateforme Hizy	17,29 %
Fondation Handicap International	10,95 %
Autres missions sociales nationales	53,08 %
Mobilisation pour les droits des personnes handicapées (EAD)	18,68 %

Campagne internationale pour interdire les mines et EWIPA*

4,7 M€

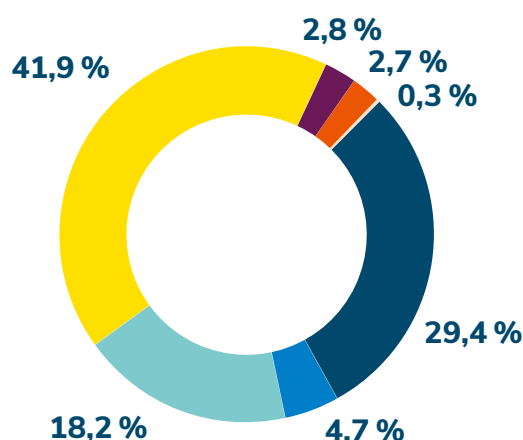
100,00 %

Asie 30,5 M€

Afghanistan	14,15 %
Asie	2,79 %
Bangladesh	26,10 %
Myanmar (Birmanie)	11,02 %
Cambodge / Thaïlande	3,50 %
Chine	3,20 %
Inde / Sri Lanka	5,79 %
Laos	6,36 %
Népal	7,27 %
Pakistan	4,71 %
Philippines / Indonésie / Timor oriental	7,47 %
République populaire démocratique de Corée	3,46 %
Vietnam	4,18 %

Total programmes : 168 M€

- Afrique et océan Indien
- Asie
- Amérique centrale et du Sud
- Afrique du Nord et Moyen-Orient
- Non affecté par zones
- Missions sociales siège
- Campagne internationale pour interdire les mines



N.B. : les comptes des missions sociales sont exprimés en coûts complets, c'est-à-dire après répartition des frais de fonctionnement (dont coûts fixes de structure) sur les programmes, établis analytiquement selon une règle de calcul validée par le commissaire aux comptes d'Humanité & Inclusion.

* EWIPA : campagne de plaidoyer pour réduire l'impact des armes explosives en zones peuplées.

Bilan combiné du réseau HI

Au 31.12.2018, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI.
De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif

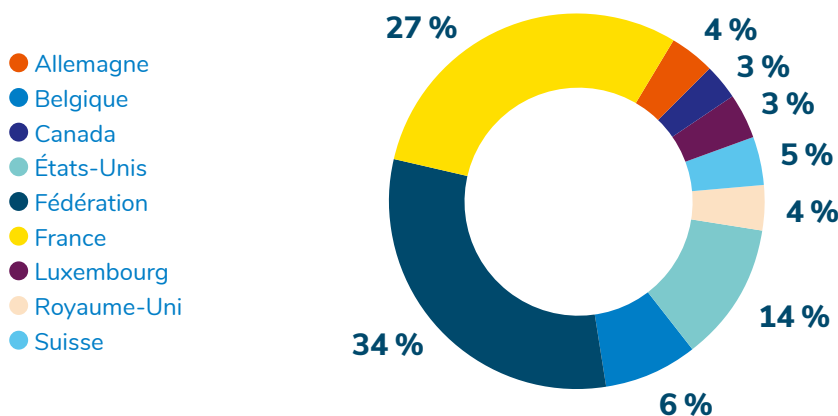
	2018	2017
Actif immobilisé ¹	16 925	14 769
Créances bailleurs ²	30 774	17 122
Autres stocks et créances ²	27 513	23 193
Trésorerie ³	39 312	33 126
Total de l'actif	114 524	88 210

Passif

	2018	2017
Fonds associatifs ⁴	32 525	32 188
Provisions pour risques et charges ⁵	2 680	3 194
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	387	596
Dettes bailleurs ⁷	52 622	28 121
Autres dettes ⁷	26 119	23 905
Écarts de conversion	191	206
Total du passif	114 524	88 210

Contributions de la Fédération et des associations nationales

AUX RESSOURCES DU RÉSEAU INTERNATIONAL



Le réseau fédéral permet à HI de développer et de diversifier :

- ses ressources financières, institutionnelles et privées ;
- ses ressources humaines, par le recrutement de volontaires et de salariés expatriés ;
- ses compétences techniques, par l'apport de nouveaux savoir-faire.

1. **Actif immobilisé** : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., aussi bien au siège que sur le terrain.

2. **Stocks et créances** : valeur des marchandises en stock / argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3. **Trésorerie** : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds sont placés en SICAV, sans risques.

4. **Fonds associatifs** : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5. **Provisions pour risques et charges** : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6. **Fonds dédiés sur dons affectés** : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7. **Dettes** : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

La Fédération

Pour l'ensemble du réseau fédéral et de manière exclusive, la Fédération est chargée par ses membres – les huit associations nationales du réseau – de la mise en œuvre opérationnelle des projets de solidarité internationale, du plaidoyer et de l'action politique à l'échelon international, de l'élaboration de la stratégie pluriannuelle, de l'élaboration des politiques et règles de fonctionnement communes.

Bilan de la Fédération HI

Au 31.12.2018, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été arrondis.

Actif	2018	2017
Actif immobilisé ¹	16 377	14 108
Créances bailleurs ²	29 478	15 754
Stocks et autres créances ²	45 960	37 570
Trésorerie ³	26 033	15 344
Total de l'actif	117 848	82 776

Passif	2018	2017
Fonds associatifs ⁴	23 568	23 274
Provisions pour risques et charges ⁵	2 762	3 639
Fonds dédiés sur dons affectés ⁶	244	246
Dettes bailleurs ⁷	50 304	26 666
Autres dettes ⁷	40 970	28 951
Total du passif	117 848	82 776

1. **Actif immobilisé** : bâtiments, véhicules, matériel informatique, etc., Aussi bien au siège que sur le terrain.

2. **Stocks et créances** : valeur des marchandises en stock / argent dû par les clients et les bailleurs de fonds.

3. **Trésorerie** : argent disponible immédiatement pour les besoins de l'association. Une partie de ces fonds sont placés en SICAV, sans risques.

4. **Fonds associatifs** : fonds de sécurité constitués depuis la création de l'association. Ils sont intégrés presque en totalité dans la trésorerie et permettent de financer les actions en attendant le versement des fonds par les bailleurs.

5. **Provisions pour risques et charges** : fonds provisionnés pour couvrir des litiges en cours ou des risques éventuels sur des contrats de financement.

6. **Fonds dédiés sur dons affectés** : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

7. **Dettes** : sommes dues auprès des fournisseurs, des caisses sociales, et fonds avancés par les bailleurs institutionnels et non utilisés dans l'année.

Compte de résultat de la Fédération HI

Au 31.12.2018, en milliers d'euros.
Ce tableau est directement issu des comptes
annuels de HI. De ce fait, les chiffres ont été
arrondis.

Charges	2018	2017
Achats et variations de stocks	- 48	105
Autres achats et charges externes	49 440	43 893
Impôts, taxes et versements assimilés	1 628	1 344
Salaires, traitements et charges sociales	69 983	64 032
Dotations aux amortissements et provisions	3 393	3 857
Autres charges de gestion	42 505	37 602
Charges d'exploitation ¹	166 901	150 833
Charges financières ²	736	2 258
Charges exceptionnelles ³	360	153
Total des charges de l'exercice	167 997	153 244
Engagements à réaliser sur ressources affectées ⁴	245	246
Impôt sur les activités commerciales ⁵	15	18
Total des charges	168 257	153 508
Résultat de l'exercice	- 1 146	- 1 045
Total général	167 111	152 463

Produits	2018	2017
Dons, legs et parrainages	32 193	35 550
Financements et autres concours publics	118 620	101 851
Financements d'origine privée	10 022	9 920
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges	1 868	997
Autres produits de gestion	3 178	3 323
Produits d'exploitation ¹	165 881	151 641
Produits financiers ²	873	160
Produits exceptionnels ³	110	118
Total des produits de l'exercice	166 864	151 919
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ⁶	247	544
Total des produits	167 111	152 463
Total général	167 111	152 463

1. **Charges et produits d'exploitation** : liés à l'exploitation normale, achats, frais généraux, salaires, taxes, amortissement et provisions pour les charges, mais également dons et financements pour les produits.

2. **Charges et produits financiers** : liés aux emprunts, placements et écarts de change.

3. **Charges et produits exceptionnels** : cession d'immobilisations, pénalités.

4. **Engagements à réaliser sur ressources affectées** : fonds affectés à des actions précises et n'ayant pas été utilisés dans l'année.

5. **Impôt sur les activités commerciales** : impôt sur les activités fiscalisables de HI, notamment dépôt à terme et comptes livrets.

6. **Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs** : fonds affectés à des actions précises et utilisés dans l'année.

Rapport d'activité 2018 Humanité & Inclusion

Directeur de la publication : Jean-Noël Dargnies
Directeur de la rédaction : Manuel Patrouillard
Comité de rédaction : Florence Daunis, Pascale Jérôme, Sabrina Montanvert, Sylvain Ogier, Marie Verrier

Création graphique : Mélissa Jay / HI

Mise en page : Fred Escoffier / NJMC

Relecture : Marie-Do Bergouignan

Coordination de la traduction : Perle Jonot

Traduction : Mandy Duret, Mica Bevington

Iconographie : Laethicia Lamotte

Impression : 2 Print

Photo de couverture : Népal © Prasiit Sthapit/HI
ISBN : 978-2-37886-002-8 9782378860028

Le 24 janvier 2018, le réseau mondial Handicap International est devenu Humanité & Inclusion. Ce réseau est constitué d'une fédération, qui met en œuvre nos programmes dans 54 pays, et de huit associations nationales. Ces programmes ou associations nationales portent les noms « Handicap International » ou « Humanité & Inclusion », selon les pays.

Conseil d'administration Federation HI 2019-2020

BUREAU

Président : Jean-Noël DARGNIES - Directeur d'établissement

Secrétaire : Pascal POLLET - Consultant

Trésorier : Éric VAN DE KERKHOVE - Directeur

MEMBRES

Abdénour AÏN SEBA – Chef d'entreprise

Lucie BOURGEOIS – Cheffe d'entreprise

Christian FUCHS – Chef d'entreprise

Susan GIROIS – Médecin

Dominique GRANJON – Directeur général

Dagué GUEYE NDEYE – Chargée de communication

Maryvonne LYAZID – Consultante

François MOMBOISSE – Consultant

Bernard POUPON – Chef d'entreprise

Jean-Baptiste RICHARDIER – Administrateur Alternatives Humanitaires, co-fondateur de HI

Elise SAINT-AUBIN – Consultante

Humanité & Inclusion

138, avenue des Frères-Lumière
CS 88379
69371 LYON CEDEX 08
FRANCE
Tél. : + 33 (0) 4 78 69 79 79
Fax : + 33 (0) 4 78 69 79 94
E-mail : contact@hi.org

www.hi.org

